# Projet pédagogique

## Accueil collectif à caractère éducatif pour mineurs

## Associé à l'école élémentaire Arnaud Beltrame

LAVAUR

**Année 2023 - 2024**

# SOMMAIRE

Préambule.....p.3

Fonctionnement.....p.4

Journée type.....p.5-6

Les espaces utilisés.....p.7

L'équipe pédagogique .....p.8-9

Les objectifs pédagogiques.....p.12-21

L'évaluation.....p 22-23

# Préambule

Cet accueil de loisirs permet à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles, et d'offrir à l'enfant un nouvel espace de vie.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

Ces différents éléments sont nécessaires à son épanouissement.

L'enfant doit être au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire, se repérer, en le responsabilisant au sein de son école. L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant: école, famille, intervenants extérieurs.

Le projet pédagogique constitue une réflexion collective qui définit des objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre durant l'année scolaire.

Ce projet est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants et il sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux actions proposées.

# Fonctionnement

**Organisateur :** Mairie de Lavaur Place du Général Sudre 81500 Lavaur

**Lieu de la structure :** École Élémentaire Arnaud Beltrame Allées Jean Jaurès Rue des Pénitents Bleus 81500 Lavaur

**Public accueilli :** Les enfants scolarisés à l'école élémentaire du Centre. Agés de 5 à 11 ans.

Effectifs moyens :

- 84 enfants le matin.
- 150 enfants le midi.
- 105 enfants le soir.

**Jours et horaires d'ouverture**

Du lundi 4 septembre 2023 au vendredi 5 juillet 2024.

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| Matin | 7H30 - 8H15 | 7H30 - 8H15 | | 7H30 - 8H15 | 7H30 - 8H15 |
| Midi | 12H00 13H50 | 12H00 13H50 | | 12H00 13H50 | 12H00 13H50 |
| Soir | 16H30 18H30 | 16H30 18H30 | | 16H30 18H30 | 16H30 18H30 |

# Journée type



## 7h30-8h15

L'ouverture du portail de l'école est faite par la directrice adjointe. Trois animateurs accueillent les enfants ; en fonction des conditions météorologiques, un animateur propose des jeux extérieurs aux enfants dans la cour et le second de la lecture, des jeux calmes dans la salle polyvalente. La directrice adjointe gère les entrées au portail en notant l'arrivée des enfants. Il assure par la suite le pointage sur le logiciel.

## 12h00

Appel dans les classes, l'animateur note sur la fiche de pointage les enfants présents et absents. La réservation du restaurant scolaire se fait via le portail famille par les parents 48H (jours ouvrés) en amont. Les élèves qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire sont accompagnés par l'enseignant au portail. Chaque animateur est réfèrent d'une classe à l'année.

## 12h10-13h50

Le temps méridien est divisé en deux services :

- Au premier service : les enfants de CP, CE1 et une des deux classes de CE2
- Au deuxième service : les enfants restants

Les enfants de la classe ULIS sont repartis dans les deux services en fonction de leur âge.

Avant ou après le repas selon le service, les enfants sont répartis en fonction de leurs choix dans différentes activités. Des animateurs sont responsables d'ateliers permanents et les autres proposent des jeux ou activités diverses.

Les animateurs s'adaptent selon la fatigabilité des enfants. Ils restent source de propositions tout en respectant au mieux le rythme de l'enfant. A chaque service une activité « calme » est proposée aux enfants (relaxation, mandala, initiation à la sophrologie…).

## 16h30

Chaque animateur réfèrent fait l'appel dans sa classe afin de récupérer tous les enfants inscrits à l'ALAE. Les enfants non-inscrits sont accompagnés au portail par l'enseignant. Le directeur adjoint gère les sorties au portail avec les enseignants.

## 16h30-16h50

Une récréation est organisée, Les animateurs surveillent activement les enfants dans la cour. Le principe à respecter est le suivant : vu et être vu. Les animateurs peuvent profiter à tour de rôle de préparer et mettre en place le matériel nécessaire à leur activité. Il est important que l'équipe communique et interagisse afin d'éviter qu'il manque d'animateurs dans la cour.

Les enfants qui le souhaitent peuvent gouter en salle ALAE.

## 16h45- 18h30

Certains animateurs proposent des ateliers permanents, les autres sont répartis sur des activités ponctuelles.

Par groupe, l'animateur responsable rempli une feuille de présence enfant et la fait passer au point d'accueil de l'ALAE.

Les lundis et jeudis, de 16h45 à 17h45 un espace devoirs est mis en place en salle musique. Les enfants sont surveillés par un animateur. Les enfants pourront s'inscrire tout au long de l'année auprès de la directrice ou de la directrice adjointe.

# Les espaces utilisés

Les animateurs aménageront les espaces en fonction de leurs activités afin qu'ils puissent s'approprier les lieux.

**La cour** et le préau en cas de pluie

**La salle polyvalente**

**La salle RASED**

**La salle de technologie**

**La salle ALAE**

**La salle musique**

**La bibliothèque**

**La salle d'art plastique**

# L'équipe pédagogique

1 directrice titulaire du BPJEPS animation sociale UC médiation sociale et interculturelle et UC direction d'un ACM

1 directrice adjointe titulaire du BAFA

8 animateurs et 1 animatrice ASIA

## 1. Le rôle de la directrice

- Elle est garante de la sécurité physique morale et affective des enfants et de son équipe d'animateurs
- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Elle a en charge la coordination et l'animation de son équipe d'animateurs
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires …)
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle)
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires
- Elle a en charge l'évaluation des projets en mesurant l'écart entre les objectifs fixés et la mise en pratique sur le terrain

## 2. Le rôle du directeur adjoint

- Il travaille en partenariat avec la direction et la seconde dans son action
- Il est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants
- Il accompagne et coordonne l'équipe d'animateurs
- Il assure le pointage quotidien

## 3. Le rôle de l'animateur

L'animateur s'attachera à respecter les missions suivantes imposées par la réglementation :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Participer au sein de l'équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
- Construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs éducatifs.
- Encadrer et animer

**La priorité de l'équipe d'animation est que chaque enfant accueilli puisse en toute sécurité accéder aux loisirs en privilégiant une expérience de vie collective et l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté.**

**L'encadrement des activités s'effectuera en adéquation avec les normes imposées par la DDCSPP. Chaque animateur est en responsabilité du groupe d'enfant qu'il a sa charge.**

### 3a. Les missions de l'animateur

- L'animateur devra proposer des activités de loisirs dans le respect du projet pédagogique. Chaque activité est un moyen permettant d'atteindre des objectifs éducatifs
- Il devra favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers les activités.
- Il devra veiller au bien-être des enfants et sera à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions
- L'animateur a un rôle « éducatif » important car il devra savoir expliquer, argumenter ses choix auprès du groupe d'enfants
- L'animateur devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect et d'écoute.

### 3b. La sécurité affective, physique et morale

- L'animateur devra toujours être disponible et à l'écoute des enfants
- L'enfant devra être considéré comme individu à part entière à l'intérieur d'un groupe
- L'animateur devra être attentif à l'état de fatigue de l'enfant : fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi...

- Les enfants ne devront jamais être laissé seul, sans la surveillance d'un animateur
- L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans
- L'animateur devra savoir en permanence le nombre d'enfants sous sa responsabilité
- Pendant les activités manuelles, l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants et/ou dangereux (scie, cutters…)

- Pour les jeux collectifs et les jeux sportifs, l'animateur veillera à adapter le jeu à l'âge, à la tenue, à l'environnement, et aux capacités de l'enfant (importance de la préparation)
- Pour certaines activités notamment à caractère sportif, l'animateur devra, en lien avec la directrice de la structure, consulter les textes de réglementation

## 4. Fonctionnement de l'équipe

Une réunion hebdomadaire est organisée chaque lundi de 14h10 à 15h10. Ces réunions ont lieu en salle ALAE. Elles permettent à la fois de préparer les activités ou les projets, et de gérer des conflits ou divers problèmes rencontrées au cours de la semaine.

Deux fois par an des évaluations individuelles sont mises en place pour les animateurs contractuels. Les animateurs titulaires ont un entretien annuel. Ce sont des moments d'échanges et de discussion entre la direction et l'animateur. Ces temps permettront de faire un bilan sur les actions mises en œuvre par l'animateur.

Un suivi de formation des stagiaires BAFA est également organisé.

## 5. Communication et échange

- Communiquer avec les autres animateurs de la structure (qui fait quelle activité ? à quel endroit ?)
- Développer des activités communes afin de permettre le partage de savoirs faire
- S'informer, retransmettre les informations au reste de l'équipe, communiquer au maximum afin d'éviter les "non-dits"

## 6. Agir de manière cohérente au sein de l'équipe

- S'impliquer dans l'élaboration des activités de l'ALAE en utilisant comme fil conducteur le projet pédagogique et les intentions éducatives qui en découlent
- Savoir associer l'équipe aux interrogations ou aux difficultés que l'on rencontre concernant certains enfants
- Agir de manière cohérente en ayant le même discours auprès des familles et des enfants
- Être attentif à sa façon d'être (comportement, langage, attitude...) et à l'image que l'on renvoie aux enfants, aux parents et à ses collègues.

## 7. L'assistant sanitaire

Un assistant sanitaire est désigné pour l'année scolaire. Il tient à jour les trousses de premiers secours et veille à la bonne tenue du registre des soins. Il a connaissance des PAI et des repas avec éviction. Le reste de l'équipe est informée à chaque nouveau PAI en réunion de régulation.

# Les objectifs pédagogiques



## Respecter le rythme des enfants

### Sur les activités

Les enfants peuvent avoir des rythmes différents, ou être fatigués, au minimum une animation calme est mise en place lors de tous les temps ALAE.

L'animateur veillera à alterner les temps de jeux et des temps plus calmes. Entre 12h et 13h50 il est automatiquement prévu par service parmi les activités une animation calme afin de laisser les enfants dans un état général favorable à l'écoute et l'apprentissage.

L'animateur sera attentif à l'état de fatigue des enfants.

### Sur les temps repas

L'équipe d'animation met tout en œuvre pour permettre aux enfants de manger dans les conditions les plus agréables possible. Le but est qu'ils puissent manger sereinement, tout en comprenant l'impact qu'a le bruit trop fort sur le reste de leur journée.

Le repas doit être un moment convivial et propice à l'échange. C'est un moment d'éducation nutritionnelle, les enfants découvrent des gouts, l'animateur amènera l'enfant à gouter à tous les aliments sans le forcer à manger. Pour cela une musique douce et relaxante est mise avant le dessert, et les enfants sont amenés à faire un temps calme.

Des points sont distribués à la fin du repas par maisons (été, printemps, automne, hiver) pour féliciter et encourager les tables calmes.

De l'affichage pédagogique est réalisé par les animateurs pour sensibiliser et informer les enfants sur les nuisances sonores et le gaspillage alimentaire.

A chaque fin de repas, les enfants pèsent les restes des assiettes pour évaluer le gaspillage alimentaire sur l'année sur la structure. Les données sont entrées dans un tableau et traité par la cuisine centrale et le SMICTOM.

## Créer un climat sécurisant pour l'enfant

- Intégrer les enfants nouveaux à l'école.
- Respecter et faire confiance à l'enfant
- Impliquer les enfants dans l'élaboration d'une charte précisant les règles de vie commune et réfléchir à une méthode permettant à cette charte d'exister sur le long terme.
- Donner des repères aux enfants : dans l'espace, dans le temps, en rappelant les règles de vie commune
- Intégrer les enfants de l'ULIS au reste du groupe

- Permettre à chacun de participer à la vie de l'ALAE, d'évoluer au sein du groupe et d'y trouver sa place.
- Faire respecter une certaine hygiène : lavage des mains avant les repas pour ceux qui les prennent sur place…
- Répondre de façon clair aux différentes demandes des enfants (savoir dire non quand cela est nécessaire, savoir expliquer ses décisions, ne pas systématiquement se retrancher derrière une autorité supérieure
- Respecter les règles imposées aux enfants

L'incohérence entraîne la confusion chez l'enfant et augmente ses attitudes d'opposition. Il n'y a de liberté que lorsqu'un cadre et des règles sont établies. Il est indispensable pour le développement de l'enfant d'imposer des repères.

L'animateur doit apprendre à l'enfant que les règles ne sont pas faites pour le brimer mais pour lui permettre de mieux vivre en collectivité.

## Favoriser le développement de l'autonomie

### Sur les temps repas

Les animateurs transmettent aux enfants des valeurs de respect: de la nourriture, des locaux, du personnel, des règles de politesse…

En début de repas les animateurs désignent un réfèrent par table qui s'occupe de chercher et débarrasser la corbeille de pain et l'eau

Les enfants se servent seuls à table. Ils participent au débarrassage, en empilant les verres et les assiettes au milieu de la table.

### Sur les activités

Les enfants choisissent leurs activités au quotidien et décident de s'inscrire ou non à des projets permanents sur plusieurs mois ou l'année complète.

Les animateurs proposent régulièrement aux enfants d'être acteurs de leurs activités en leur proposant le « choix de l'enfant ». Ils proposent une/ou plusieurs activités à réaliser à l'animateur.

En début d'année une chartre de bonne conduite est créé avec les enfants. Les animateurs s'appuient sur la notion de droit et de devoirs.

Les salles sont aménagées de façon à favoriser le jeu, à amener l'enfant à jouer seul ou en groupe.

### Implication des enfants de CM2 dans l'organisation du bal de fin d'année

Un bal de fin d'année est organisé pour les élèves de cm2 au mois de juin. C'est un évènement convivial et festif pour marquer la fin de cinq années d'école élémentaire de façon exceptionnelle et inoubliable.

Les enfants de CM2 participent à l'organisation de l'évènement. Ils sondent les autres élèves, ils confectionnent le buffet et certaines décorations. Ils épaulent le DJ et sont « porte-parole ».

## Former l'enfant à devenir un citoyen

**Dans son rapport à lui-même** : sa personnalité, l'estime de soi, la confiance en soi, l'esprit critique, le niveau d'autonomie…

**Dans son rapport aux autres :** toute vie en collectivité suppose des règles formelles. L'enfant doit acquérir des repères sur les règles de la vie en collectivité, des repères sur des notions essentielles à son développement tel que le bien et le mal, le respect de soi et des autres, la solidarité

**Dans son rapport à l'environnement :** dans sa ville il y a des structures publiques locales ouvertes à tous. En apprenant à les connaitre, à les fréquenter, l'enfant pourra appréhender son environnement et faire des choix parmi les possibilités offertes. L'enfant pourra avoir la compréhension d'un espace, développer son esprit critique et éveiller sa conscience citoyenne responsable

**Projet Anti gaspillage :**

Mise en place du projet anti gaspillage à compter de novembre 2022 en partenariat avec le SMICTOM et la cuisine centrale. Les objectifs sont les suivants :

- Connaitre les quantités et les causes du gaspillage alimentaire
- Amener à un changement d'habitudes de consommation alimentaire
- Induire une meilleure compréhension du gaspillage alimentaire
- Sensibiliser les enfants à cette réalité
- Pérenniser le projet en menant diverses activités de réduction du gaspillage alimentaire

## Favoriser le vivre ensemble, la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité

- Favoriser la mixité culturelle, sociale et la reconnaissance de la diversité
- Favoriser l'interculturalité en valorisant et en découvrant les différentes cultures
- Lutter contre les discriminations en favorisant la rencontre et l'échange entre les enfants, les familles
- Valoriser le respect de la différence
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

Deux animatrices ASIA (accueil spécifique inter ALAE) interviennent sur la classe de l'ULIS. Elles ont pour objectif d'intégrer les enfants de cette classe au reste du « groupe » et de sensibiliser les autres enfants en travaillant l'acceptation de la différence, et le vivre ensemble. Mais également de sensibiliser les enfants aux différentes formes d'handicaps, en travaillant sur les préjugés et les fausses représentations.

### Le Projet passerelle : échange entre ALAE maternelle et élémentaire

Malgré la séparation géographique des deux écoles, un lien entre ces structures est mis en place avec le projet passerelle. Les objectifs sont de préparer les grandes sections aux locaux, fonctionnement et animateurs de l'élémentaire. Et favoriser l'échange entre les enfants de grande section et les enfants de l'élémentaire.

Cet échange prendra plusieurs formes :

- Partage de temps fort de l'année : gouter de rentrée, spectacle de noël, participation aux spectacle de fin d'année
- Organisation de petites sorties : médiathèque, grand jardin …

- Repas partagé en fin d'année au restaurant scolaire de l'élémentaire
- Projets à l'année : cirque, environnement, cuisine, jardin et sport
- Soirée de clôture au mois de mai repas et concours de cuisine avec la participation de plusieurs parents

## Le dispositif ASIA (Accueil Spécifique Inter ALAE) :

Une animatrice ASIA intervient auprès des enfants de la classe ULIS afin de favoriser l'inclusion de l'enfant en situation de handicap au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants

## Le bal de fin d'année

En fin d'année scolaire un bal de fin d'année est organisé pour les élèves de CM2 et les enfants de l'ULIS du même âge. Pour fêter leur fin de cycle primaire en se rassemblant dans la salle polyvalente de l'école.

- Marquer la fin de d'année de façon exceptionnelle et inoubliable
- Créer un réel évènement convivial et festif pour se dire au revoir
- Permettre aux enfants de fêter entre eux la fin d'une « époque »

## Permettre aux parents de s’investir dans la vie de l’ALAE

- Exposition de fin d’année sur les projets divers
- Affichage ludique (trombinoscope, affiches projets, photos diverses…)
- Publication sur le Facebook de la ville
- Sollicitation des parents pour des dons de matériel ou collaborer sur des évènements (spectacle de Noel, fête de fin d’année…)
- Calendrier des projets afin d’inviter les parents à laisser l’enfant terminer son activité en cours
- Inviter les parents à participer à des activités partagées (rallye des parents, carnaval, porte ouverte semaine handisensib…)

## Favoriser l’imaginaire et la créativité

L'animateur mettra en place des coins d'activités permanents (dessin, kapla, lego...) où l'enfant pourra jouer seul.

En parallèle, il organisera des activités diverses: jeux collectifs, activités à caractère artistique, culturel...

L'enfant pourra choisir ses activités.

Certains animateurs mettent en place des ateliers permanents: atelier « d’art d’art », participation à la grande lessive, visite d’exposition à la médiathèque…

## Activités, objectifs, moyens

**Les activités :**

- sont des supports permettant d'atteindre des objectifs pédagogiques déterminés dans le projet pédagogique
- doivent contribuer à l'épanouissement physique et culturel de l'enfant
- doivent d'une manière générale être des activités de découverte

**Les activités devront susciter :**

- La découverte de nouvelles méthodes d'activités et de nouvelles règles
- Le respect de leur environnement
- Une certaine sensibilisation à la notion de respect au sens large (éducation au respect de l'environnement, respect des locaux, respect des différences, de l'autre...)
- L'acquisition de savoir-faire (apprendre à....) afin d'aider l'enfant dans certaines phases d'apprentissage
- Un épanouissement global de l'enfant en tenant compte de ses demandes pour les impliquer dans le projet
- Les rencontres entre les enfants (sports collectifs, jeux de coopération, rencontres avec d'autres ALAE...)
- Les activités devront permettre de découvrir un environnement différent du cadre habituel : développer les activités de plein air
- Découverte de milieux différents et des activités culturelles physiques et sportives

- Impliquer les enfants les plus grands dans l'organisation de certaines activités afin que petit à petit, ils deviennent acteurs de leurs loisirs
- Les activités devront avoir un attrait ludique afin de permettre à chacun de prendre plaisir à jouer

- Valoriser le travail, les réalisations de chacun (affichages, expositions, spectacle de fin d'année…)

Les animateurs proposent des projets à l'année :

- Danse
- Bien être / relaxation
- Langue des signes française
- Jeux de rôles
- Atelier créatif
- Ultimate
- Football Flag
- Zumba
- Cryptanalyse
- Carnet de voyage
- Anti gaspillage alimentaire
- Les 4 maisons

# L’évaluation

Elle permet :

- de proposer des évolutions

- de faire à certains problèmes rencontrés.

- de constater le lien entre les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement de l’ALAE

Elle est permanente et porte sur différents points :

**L'efficacité de l’action :** a t'on atteint les objectifs fixés ? Quelles difficultés a-t-on rencontrées et quelles solutions ont été choisies ? Les actions ont elles satisfaits les enfants ?

**L'efficience de l’action :** les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens humains, matériels engagés ?

**La conformité** : respecte-t-on les textes réglementaires et les usages locaux ?

**La cohérence** : les actions vont-elles dans le même sens que les objectifs fixés dans le projet pédagogique ?

- **Respecter le rythme des enfants**

Les repas sont-ils devenus calmes ? Les enfants mangent ils sereinement ?

Comment les enfants se comportent à l'entrée et à la sortie de la cantine et pendant le repas ?

Les animateurs proposent-ils des temps calmes avant après ou pendant l'activité ?

**Des sondages sont réalisés plusieurs fois dans l'année auprès des enfants et des animateurs pour évaluer l'évolution de l'ambiance du repas, du bruit.**

- **Créer un climat sécurisant pour l'enfant**

La chartre a-t-elle était respectée toute l'année ? Les enfants ont-ils apporté des modifications au cours de l'année ? Les enfants et les animateurs se réfèrent ils à cette chartre ?

Les enfants de la classe ULIS se mélangent ils pendant les temps ALAE avec le reste du groupe ? mangent-ils avec les autres enfants ? participent-ils à des projets les mettant en valeur ?

Les temps ALAE sont-ils clairement structurés ? est-ce que les enfants se repèrent facilement dans le temps et dans l'espace ?

Les enfants sont-ils à l'aise pour interpeller les animateurs sur les difficultés rencontrées à l'école avec les autres enfants ou les adultes ?

- **Favoriser l'autonomie des enfants**

Y a-t-il une évolution dans le comportement des enfants au restaurant scolaire ?

Est-ce que tous les enfants acceptent le rôle de réfèrent de table ?

Est-ce que les enfants communiquent sur leurs envies et arrivent à dire qu'ils ne veulent pas participer à une activité, qu'ils préfèrent « ne rien faire ». ?